



Mairie de Montrottier
Département du Rhône

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Montrottier (Rhône) se réunira le :

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 à 19h00
en Mairie de Montrottier

ORDRE DU JOUR :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

FINANCES

- Décision modificative n°1 au budget annexe Lotissement Montrottier 2022.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école publique de Montrottier – année scolaire 2021-2022.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Intersociétés de Montrottier – Fête des Lumières 2022.
- Subvention versée à l'école publique de Montrottier – année scolaire 2022-2023.
- Convention de participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph.
- Location des salles communales - révision des tarifs de location et du montant des cautions – modification.
- Détermination du mode de recouvrement associé à la contribution communale aux charges syndicales du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier 2023.

ADMINISTRATION GENERALE

- Attribution des marchés – groupement de commande – prestation de service d'assurances pour les années 2023-2026.

PERSONNEL COMMUNAL

- Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – abroge et remplace la délibération n°2017-60 du 18 décembre 2017.

POINTS D'INFORMATION

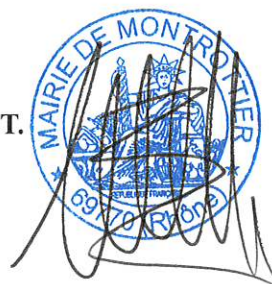
- État des lieux sur les travaux des commissions municipales et les activités des syndicats.

QUESTIONS DIVERSES

Le 20/10/2022,

Le Maire,

M. GOUGET.



Mis en ligne sur le site internet le :
Affiché le :
Retiré le :